



LATSE OFFICIEL Bulletin

PREMIER TRIMESTRE 2008

VOLUME 13 NUMÉRO 1

SOMMAIRE

- 1 Lettre du président**
Thomas C. Short
- 2 Message du secrétaire
trésorier général**
James B. Wood
- 3 Affaires canadiennes**
Réunion du Bureau général
de direction, Orlando,
Floride, 14 au 18 janvier 2008
- 4 Progression rapide des
sections locales 514 et 667**

Nouvelle accréditation pour
la section locale 262

LETTRE DU PRÉSIDENT THOMAS C. SHORT



Chers confrères et consœurs,

Les travailleurs et leurs familles vivent présentement l'une des périodes les plus déstabilisantes depuis des décennies. Sur le plan national autant que sur le plan international, nous sommes témoins de bouleversements et de perturbations jamais vues depuis la première moitié du siècle dernier. Au sein même de notre secteur d'activité, des événements récents ont eu des conséquences qui prendront des années à se résorber.

Toutefois, il y a des signes de progrès. Dans l'ensemble des États Unis, l'adhésion à des syndicats est en train d'augmenter. Plus près de nous, des ententes favorables entre la DGA (Directors guild of America) et l'AMPTP (Alliance of Motion Picture and Television Producers) nous donnent de l'espoir, alors que quelques semaines auparavant, le portrait était plutôt sombre pour bon nombre d'entre nous.

La fin de la grève des scénaristes vient régler une partie seulement des graves problèmes que rencontre l'industrie du divertissement. Nous vivons de profonds changements dans nos façons de travailler – surtout face à l'émergence de nouvelles technologies qui, d'une part, menacent notre avenir mais nous offrent en même temps opportunités nouvelles et insoupçonnées jusqu'à tout récemment. Cette entreprise familiale, dans laquelle plusieurs ont grandi de génération en génération au sein d'une même section locale, elle est maintenant contrôlée par des compagnies mondiales qui relèguent le bien être des familles des travailleurs au bas de leurs priorités. C'est à nous de démontrer l'importance d'une main d'oeuvre qualifiée avec des compétences uniques et cruciales qui méritent protection, attention et considération.

Nous ne pouvons imaginer vraiment comment les médias vont nous affecter dans l'avenir. Face à ces nouvelles technologies qui se développent, nous devons être prêts, compétents et volontaires pour accomplir le travail qui se présente. Nous devons nous positionner en avant avec des solutions créatives face à ces enjeux. Nos ancêtres ont su s'adapter à des changements dramatiques et je ne doute pas que la présente génération puisse en faire autant.

Nous devons rechercher sans répit une meilleure qualité de vie, de meilleures conditions de travail, une meilleure communication et de meilleurs avantages sociaux pour tous nos membres, même avec cette administration gouvernementale qui a prouvé, à répétition, sons hostilité envers ceux qui étaient suffisamment courageux pour adhérer à un syndicat.

Suite >>> page 4

AVIS OFFICIEL

Le bureau général de l'IATSE tiendra sa réunion régulière du milieu de l'été au Westin Horton Plaza, 910 Broadway Circle, San Diego, Californie 92101, à partir de 10h le lundi 28 juillet jusqu'au vendredi, 1er août 2008 inclusivement. Tous les sujets soumis à l'attention du conseil doivent être acheminés au bureau général au plus tard quinze jours avant les réunions.

Les représentants des sections locales qui désirent assister à ces réunions doivent faire leurs réservations en appelant directement au Westin Horton Plaza, au 619-239-2200 ou au 1-800-WESTIN-1. Le tarif de chambre d'invités pour l'IATSE est de 249\$ US plus les taxes applicables pour les chambres en occupation simple ou double. Pour obtenir ce tarif privilégié vous devez identifier votre affiliation à l'IATSE.

Vous pouvez effectuer vos réservations directement sur le site internet de l'IATSE (www.iatse-intl.org).

La date limite pour réserver est fixée au 3 juillet 2008.

La rencontre des techniciens de scène se tiendra au Westin Horton plaza, le dimanche, 27 juillet 2008, à 9h. Les représentants des techniciens de scène, des habilleurs et des sections locales mixtes sont les bienvenus.

CONTACT QUÉBEC
BULLETIN DE LIAISON
DES SECTIONS LOCALES
DU QUÉBEC
56 / MONTRÉAL
262 / MONTRÉAL
514 / MONTRÉAL
523 / QUÉBEC
667 / MONTRÉAL
863 / MONTRÉAL

DIRECTION
Robert Charbonneau
ÉDITRICE
Chantal Gaudreault
IMPRESSION
Copies de la capitale
Publié à Québec
quatre fois par année.



Informations pour les nouveaux dirigeants des sections locales

Pour plusieurs sections locales, c'est au premier trimestre que les nouveaux dirigeants élus débutent dans leurs fonctions. Conséquemment, cette période coïncide avec une demande d'information accrue de la part des sections locales. Dans le but d'aider nos nouveaux secrétaires trésoriers et nos nouveaux secrétaires archivistes, voici une liste des publications disponibles au Bureau général de direction et qui pourraient vous être utiles.

La constitution et les règlements internationaux

Les délégués aux conventions internationales approuvent les changements apportés à ce document et une nouvelle édition est publiée à tous les quatre ans. Nous en sommes rendus à la 65^e édition, adoptée le 22 juillet 2005, et elle est de couleur beige. La constitution et les règlements internationaux sont disponibles pour toutes les sections locales au coût de 2,50 \$ l'unité.

DOCUMENTS POUR 2008

Les sections locales qui ont rencontré leurs obligations financières envers l'Internationale et qui ont soumis leurs rapports trimestriels ont déjà reçu leurs documents et leurs cartes de membre pour l'année 2008 à partir de la fin de novembre de l'année dernière.

Si votre section locale n'a toujours pas reçu les documents pour l'année 2008 vous êtes avisés qu'à cette date avancée le rapport du quatrième trimestre 2007 et tous les timbres pour l'année 2007 ainsi que pour le premier trimestre 2008 doivent être payés avant que les documents de l'année 2008 vous soient envoyés.

AUGMENTATIONS DES COÛTS

Suite à l'augmentation rapide de la valeur de l'or sur les marchés, notre fournisseur a révisé à la hausse le coût des insignes IATSE en 10 carats. Depuis le 15 avril 2008, le coût d'un insigne de 10 carats est de 114 \$ et le coût d'un insigne avec l'inscription de l'année passe à 123 \$.

Le guide des secrétaires archivistes et trésoriers des sections locales

Ce livret a été conçu pour permettre aux dirigeants locaux de se familiariser avec les procédures requises et avec l'ensemble des tâches et responsabilités liées à leurs occupations.

Modèle de constitution et de règlements pour les sections locales

À l'origine, l'objectif de ce livret était d'aider les nouvelles sections locales dans l'élaboration de leur première constitution et de leurs règlements initiaux. Toutefois, grâce à sa simplicité, plusieurs sections locales plus anciennes utilisent ce même document lorsque le temps est venu de mettre à jour leur constitution et leurs règlements.

Conseils pour les membres siégeant sur les comités de discipline des sections locales et règles de conduite lors des auditions

Ce document devrait être utilisé conjointement avec les articles 16 et 17 de la constitution et des règlements internationaux. L'information contenue dans ce livret devrait répondre à la plupart des questions soulevées avant, pendant et après une procédure disciplinaire.

Le dépliant d'accueil dans l'IATSE

Ce dépliant remplace l'ancien livret d'introduction à l'IATSE. Il présente une brève histoire de l'IA, une description de notre organisation et de nos avantages, de même qu'un message du président Short. Le dépliant a été conçu pour permettre aux sections locales d'inclure leurs coordonnées respectives et il est disponible en anglais, en espagnol et en français. Les sections locales peuvent s'en procurer au coût de 30 ¢ l'unité.

Si vous êtes un dirigeant local et que vous désirez recevoir l'une ou l'autre de ces publications, n'hésitez pas à contacter le Bureau général.

Les vice-présidents internationaux John M. Lewis et Damien Petti, l'assistant du président Sean McGuire et la représentante internationale Julia Neville ont présenté au Bureau général de direction un résumé des derniers développements au Canada depuis la dernière rencontre du milieu de l'été, à St-Louis en juillet 2007.

La section locale 58 (scène – Toronto) a conclu récemment une entente de travail à long terme avec le North York Centre for the Performing Arts, l'un des plus gros théâtres de la ville de Toronto. L'endroit était auparavant géré par LiveEnt qui avait une entente avec la section locale 58. Suite à la faillite de LiveEnt, l'administration de l'endroit est revenue à la municipalité. La section locale a obtenu à nouveau l'accréditation pour ce théâtre mais les négociations pour un contrat de travail ont été longues et ardues et l'indécision de la ville quant à la future vocation de l'endroit a compliqué la situation (le théâtre devait-il ou non être vendu, remis entre les mains d'un autre exploitant, utilisé pour des activités communautaires ou pour des activités commerciales...). Finalement, la section locale a signé une nouvelle entente de plusieurs années qui assurera des augmentations de salaire suffisantes pour atteindre, à la fin du contrat, la parité salariale avec les autres principaux endroits où la section locale est représentée.

Avec l'aide de la représentante internationale Chritine Greenlaw, la section locale 129 (scène – Hamilton/ Brantford) a réussi à syndiquer l'équipe affectée aux tâches d'alternances au Copps Coliseum, un amphithéâtre de 14,000 places situé à Hamilton en Ontario. L'Internationale va assister la section locale dans les négociations pour inclure ce nouveau groupe de travailleurs dans la convention collective existante des techniciens de scène de l'endroit.

Profitant du boom économique continu de la ville de Calgary, la section locale 212 (scène – Calgary) a conclu des premières ententes collectives avec quatre employeurs (Derrick Exhibits, MediaCo, Exhibits Installation et Colossovision) qui organisent des congrès et des spectacles dans la ville. La section locale est présentement en discussion avec d'autres fournisseurs d'équipements et avec des présentateurs d'événements spéciaux et des compagnies d'audio-vidéo. Du même souffle, la section locale a conclu une première entente collective bonifiée avec Theatre Junction (le succès de la campagne de syndicalisation de l'endroit avait fait l'objet d'un rapport lors de la rencontre du Bureau général à St-Louis). En août 2007, le

vice-président international Damian Petti a été nommé par le gouvernement provincial pour siéger sur le comité consultatif du cinéma de l'Alberta.

La section locale 295 (mixte – Régina/Moosejaw) progresse au même rythme que la production cinématographique à Régina. Le représentant international Barny Haines a soutenu la section locale intensivement. Une première entente avec le Casino de Régina a été récemment signée et des négociations sont en cours avec Conexus, le plus gros employeur de la section locale pour la scène. Un fond a été créé pour gérer les avantages sociaux et les autres bénéfices de la section locale.

Avec l'aide de l'Internationale, la section locale 411 (coordinateurs de production, fournisseurs de services et opérateurs d'Honeywagons – Ontario) a renégocié sa première entente collective visant les opérateurs des «Honeywagons». Malheureusement, même avec des augmentations et des améliorations significatives, cette nouvelle entente a été refusée par les membres de la section locale. La tenue d'un deuxième vote par la poste a aussi échoué. Le principal irritant demeure l'élimination, demandée par l'employeur, des dispositions relatives à l'équipe minimale requise. Même s'il n'y a pas de nouvelles rencontres prévues, l'employeur continue quand même de respecter l'ancien contrat.

Aidée de l'assistant du président Sean McGuire, la section locale 822 (Habilleurs, maquilleurs et coiffeurs – Toronto) a conclu, après un long cheminement, une première entente collective avec le Ballet National du Canada. La section locale a aussi ratifié une première entente collective avec Dancap Productions, un nouveau producteur d'importance à Toronto qui présente des productions de Broadway en tournée dans plusieurs endroits.

Suite à une campagne de syndicalisation réussie (qui a déjà fait l'objet d'un rapport au Bureau général), la section locale 828 (artistes scéniques et fabricants de décors – Ontario) a conclu une première entente collective avec le Stratford Shakespearean Festival aidée de la représentante internationale Christine Greenlaw. La parité avec les autres employés, et en particulier avec le département des décors, a été atteinte avec des augmentations substantielles et des améliorations aux avantages sociaux.

Plusieurs sections locales de production cinématographique ont vu leur volume de travail diminuer suite à la montée du dollar canadien. Toutefois, la section locale 849 (techniciens du cinéma – provinces atlantiques) a signé des ententes avec des productions qui sont attirées vers Terre Neuve et la Nouvelle Écosse par des mesures fiscales favorisant les ententes de coproductions avec des producteurs locaux. Certaines de ces coproductions impliquent des compa-



Réunion du bureau général de direction • Orlando • 14 au 18 janvier 2008

gnies importantes de Toronto et Vancouver qui n'avaient pas, à ce jour, d'ententes avec l'IATSE. À un moment où l'économie est très volatile, il est plus important que jamais de conclure des ententes avec des productions canadiennes.

L'IATSE continue de participer activement aux diverses études sur l'industrie mises en branle par le Conseil des ressources humaines et culturelles du Canada. L'assistant du président Sean McGuire siège sur le comité d'orientation pour la scène et des descriptions des tâches détaillées ont été rédigées pour l'ensemble des métiers de la scène, pour les techniciens de l'automation et pour les gréeurs des spectacles. Un travail similaire vise maintenant l'industrie du cinéma et la représentante internationale Julia Neville remplace le vice président Lewis sur ce comité d'orientation national. L'IA continue aussi de participer aux rencontres de l'institut national des technologies du théâtre (CITT) et l'assistant du président Sean McGuire et le représentant international Barny Haines ont assisté à la conférence annuelle du CITT à Vancouver.

Suite aux remous causés par la grève de l'ACTRA (Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists) en 2007, le CFTPA (Canadian film, TV and New Media Producers) et l'AMPTP (Alliance of Motion Picture and Television Producers) cherchent à accroître la représentation au Conseil des syndicats du cinéma de la Colombie britannique. L'organisme qui regroupe les sections locales 669 et 891 de l'IATSE et la section locale 115 des Teamsters, pourrait aussi bientôt inclure la guilde des directeurs du Canada (DGC) et l'Union des acteurs de la Colombie britannique. Fort des décisions du bureau des relations de travail de la Colombie britannique, le Conseil des syndicats du cinéma profite d'une juridiction exclusive pour la production de certains films et de certaines émissions de télé. Même si l'AMPTP et le CFPTA ont toutes deux formulé des demandes au gouvernement de la Colombie britannique pour qu'il mette en branle des audiences devant le bureau des relations de travail de la Colombie britannique afin d'élargir la représentativité du Conseil des syndicats du cinéma, les consultations ont révélé des divergences en ce qui a trait au travail effectué en dehors de la juridiction exclusive du Conseil. Les producteurs souhaitent que ces audiences débutent et arrivent à des conclusions avant la fin du

la présente entente cadre qui prendra fin le 31 mars 2009.

Le projet de loi C-12, qui proposait une série d'amendements à la loi actuelle sur l'insolvabilité et les faillites, a récemment été adopté par le gouvernement fédéral et il garanti une nouvelle protection légale aux employés pour ce qui est des salaires et des avantages sociaux lors de la faillite d'un employeur. C'est l'aboutissement d'une longue démarche du mouvement des travailleurs pour faire modifier les lois sur les faillites afin que les salaires et les avantages non payés ne soient pas perdus aux mains de d'autres créanciers exerçant leur priorité. De même, la loi limite maintenant les juges dans leur pouvoir de réduire, après une faillite, les salaires, les avantages ou les autres mesures prévues dans une convention collective sans obtenir l'accord du syndicat.

En juin 2007, un autre jugement significatif de la cour suprême du Canada est venu renverser un certain nombre de ses décisions antérieures en affirmant que le droit de libre association et la charte canadienne des droits s'appliquent à la négociation collective. La cour a ainsi invalidé la loi sur l'amélioration de l'offre des services de santé et des services sociaux votée en 2002 par le gouvernement de la Colombie britannique. Cette loi ne reconnaissait plus les ententes de sécurité syndicale précédemment négociées légalement dans les conventions collectives entre le gouvernement de la Colombie britannique et divers syndicats. L'impact de la décision reste à évaluer puisque la cour a indiqué que la charte protège seulement le processus de la négociation collective et ne garanti pas aucune entente particulière recherchée au moyen de la négociation collective.

De même, le Conseil canadien de la radio télé diffusion (CRTC), l'organisme gouvernemental qui contrôle cette industrie, a apporté des changements majeurs à ses politiques. Ils ont pour but d'assouplir les règles gouvernementales dans l'industrie et de permettre aux forces du marché de mieux agir par la diminution des obstacles à la propriété étrangère dans les entreprises de diffusion. Ces décisions provoqueront sans doute d'autres changements dans l'industrie canadienne du cinéma et de la télédiffusion, une industrie qui change déjà à un rythme sans précédent.

Les prochaines élections permettront aux familles des travailleurs d'apporter des changements et d'obtenir une meilleure représentation. Pour nous tous, dans cette Alliance, ce sera l'occasion de prouver une fois de plus que notre intérêt dépasse nos propres préoccupations. Nous sommes concernés par l'avenir de notre pays et nous voulons rappeler à nos dirigeants et à nos concitoyens l'importance de notre travail dans l'influence qu'exerce

ce pays dans le monde. Nous continuons d'espérer un plan national de soins de santé, nous voulons une politique étrangère pacifique et stable et nous souhaitons rétablir l'image des Américains à l'étranger. Par dessus tout, nous espérons qu'en novembre prochain, nous aurons élu des alliés du mouvement des travailleurs qui transformeront ces espoirs en réalité pour l'avenir.



BUREAU GÉNÉRAL

THOMAS C. SHORT
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire trésorier général
1430 Broadway 20th Floor
New York, NY 10018
Tél. : 212 730-1770
TWX : 443 062 Fax : 212 921-7699

>>> Bureau Canadien
JOHN M. LEWIS
13^{ème} Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22, St-Joseph Street
Toronto, ONT, M4Y 1J9
Tél. : 416 362-3569
Fax : 416 362-3483

>>> Secrétaire du 11^e district
CHERYL BATULIS
54 Baycroft Lane, Aurora
Ontario, L4G 4R2
Tél. : 905 726-8668
Fax : 905 713-1496
iatsedistrict11@sympatico.ca

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES DU QUÉBEC

>>> Section locale 56 Montréal
DANIEL DESJARDINS
Secrétaire archiviste
3414, avenue du Parc, bureau 320
Montréal, QC, H2X 2H5
Tél. : 514 844-7233
Fax : 514 844-5846

>>> Section locale 262 Montréal
GILLES CÔTÉ
Secrétaire archiviste
3173, rue St-Jacques, Bureau E
Montréal, QC, H4C 1G7
Tél. : 514 937-6855
Fax : 514 846-0165

>>> Section locale 514 Montréal
CLAUDE RAINVILLE
705 rue Bourget, bureau 201
Montréal, QC, H4C 2M6
Tél. : 514-937-7668
Fax : 514-937-3592

>>> Section locale 667 Montréal
CHRISTIAN LEMAY
705 rue Bourget, bureau 201
Montréal, QC, H4C 2M6
Tél. : 514-937-3667
Fax : 514-937-3592

>>> Section locale 523 Québec
ROBERT MASSON
2700, rue Jean-Perrin
Bureau 490
Québec, QC, G2C 1S9
Tél. : 418-847-6335

>>> Section locale 863 Montréal
MAUD BERGERON
390, Des Hirondelles
Beloeil, Québec, J3G 6G9
Tél. : 514 944-2673

POUR REJOINDRE L'ÉDITEUR
ROBERT CHARBONNEAU
142, rue des Madelinots
Québec, QC, G2M 1P8
bobcharbonneau@videotron.ca

Progression rapide des sections locales 514 et 667

Le vice-président international John M. Lewis a fait part au Bureau général des progrès récents des sections locales 514 et 667 à Montréal. Le nombre de productions filmées avec des ententes IATSE est passé de deux en 2006 à sept en 2007, ce qui représente une masse salariale d'environ \$33.6 millions pour la section locale 514 et de 3, 5 M \$ pour la section locale 667.

La loi québécoise stipule qu'un employeur dont la masse salariale excède 1 M \$ annuellement doit contribuer un montant équivalant à 1% des salaires bruts au fond général de formation du gouvernement ou à un fond privé de formation reconnu par le gouvernement. Les syndicats rivaux, l'AQTIS et l'APFTQ (producteurs du Québec) avaient déjà un tel programme en place mais comme leurs productions étaient des projets isolés avec une masse salariale de moins de 1 M \$, la plupart des fonds provenaient des grosses productions américaines. Après bien des efforts, le gouvernement du Québec a approuvé, au début de décembre 2007, la création d'une nouvelle agence de formation soutenue par les sections locales 514 et 667 et les conseils québécois du DCG et de l'AMPTP. Les sections locales s'attendent à recueillir près de 300 000 \$ pour la formation, une somme qui serait allée autrement dans les coffres de l'AQTIS/APFTQ.

Aussi, après avoir tenté sans succès et à plusieurs reprises de mettre sur pied un programme de soins de santé avec l'AQTIS, la section locale a créé son propre programme et il est présentement bien garni. La section locale 514 a également joint les rangs du plan national de retraite canadien de l'IA. Au 31 décembre 2007, la section locale 514 comptait plus de 1500 membres (et la section locale 667 en comptait 150). Les finances de la section locale 514 sont excellentes et elle a complété la mise en place d'une base de données efficace et d'un site Internet. La section locale maintient en place une équipe constituée de l'agent d'affaires Michel Charron de même que d'un assistant à l'agent d'affaires, un préposé à la formation, une réceptionniste et un comptable. Chantal Barrette

dirige quant à elle le bureau et elle a joué un rôle clef dans la mise sur pied du programme de soins de santé et la création de la nouvelle agence de formation de la main d'oeuvre.

La construction de décors à Montréal était auparavant non-syndiquée. La section locale 514 a maintenant des ententes avec deux des plus grosses compagnies de construction: Brochu et Mordicus. Une autre compagnie émergente, FADA, avait été auparavant accréditée par la section locale 262. FADA et la section locale 262 coopèrent maintenant avec la section locale 514 afin que les employés soient bientôt représentés par la section locale 514. L'entente de construction de décors de la section locale couvre tout le travail cinématographique, incluant les productions de l'AQTIS. Récemment, l'une des compagnies de décors sous entente avec la section locale 514 travaillait à une production où l'équipe était représentée par l'ATQUIS. Dans son entente, l'ATQUIS avait renoncé aux primes de vacances pour ses employés, mais les employés affectés à la construction des décors on reçu leur indemnité de vacance qui était prévue dans l'entente de la section locale 514. Cette situation est venue aux oreilles de l'équipe de tournage, ce qui a mis l'ATQUIS dans l'embarras.

Pendant ce temps, l'entente temporaire intervenue dans la dispute de juridiction entre l'IATSE et l'ATQUIS a été prolongée jusqu'en juin 2008. Toutefois les efforts pour arriver à une solution permanente ont constamment été rejetés par l'AQTIS et il est maintenant clair que le gouvernement provincial introduira une loi pour corriger la situation si les deux parties en sont incapables.

Le vice président Lewis a souligné que les succès obtenus à Montréal auraient été impossibles sans l'appui important de l'Internationale et il a remercié en particulier le président Short, le vice président Matt Loeb, l'assistant du président Sean McGuire, les représentants Dan Mahoney et Christine Greenlaw et les représentants spéciaux Lynne Twentyman et Rick Perotto.

Section locale 262 (projectionnistes – personnel d'accueil – Montréal)

Le vice président international John M. Lewis a présenté au Bureau général un compte rendu de la récente campagne de syndicalisation de la section locale 262. Plus précisément, la section locale a récemment accrédité les projectionnistes et le personnel d'accueil à l'emploi d'AMC, un cinéma multi-salles installé dans l'ancien Forum de Montréal. L'Internationale a facilité les discussions entre les deux parties et AMC ne s'est pas opposé à la requête. L'IA appuie financièrement la section locale dans d'autres démarches de syndicalisation présentement en cours.

